

Procès-verbal n°6 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	6/12/21
À :	19h au District
Présidence :	MR BOUILLET C
Présents :	MRS COLLAVOLI M –DAGANI G –HOLZER E- MAZON A – MAURIN M – LAUGIER JM – BOUSSARIE G - BOUTADE C – ANOUNE S – COURET P – CABARDOS JL -
Absents excusés :	MRS FMAUREL C – ROMIEUX C
Assiste à la réunion :	MR RAINVILLE N

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toute correspondance envers les commissions doit se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N°5 de la réunion du 3 Décembre 2021

- Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la CDA et félicite Nicolas pour sa nomination d'élu à la Mairie de Nîmes.
- Résultat stage jeunes arbitres : 23 reçus.
- Résultat stage arbitres seniors : 14 reçus.
- Le Président fait le point sur les effectifs d'arbitres.
- Le Président revient sur le rôle et le travail accompli par la Commission d'éthique.
- N.RAINVILLE fait le point sur les arbitres.

COURRIERS RECUS

- BOUTADE C : concernant la tenue d'un arbitre
- BROWNFOOT W : dossier d'arbitre rejoignant notre district
- GUESSOUM A : faire sa candidature de reprise sur le site du district.
- ESSADAOUI R : demande pour faire AA : la CDA accepte sa demande
- ABDERRAHMANE R : absence d'un AA.
- VERQUERRE M : OK pour tenu et Pass sanitaire
- ELATLATI B : absence d'un AA
- BENE L : adresse mail et tél.
- CANTON VEZ : concernant le lieu des rencontres.
- GENERAC : absence d'un arbitre qui a prévenu le club



INDISPONIBILITES ARBITRES

- BARTHELEMY L : 18/12
- BANCHEREAU T : 5/12
- WINKLER Y : à déterminer : attente de certificat médical + jusqu'à fin février
- LARDE T : 17 au 20/12
- ELMALKI A : 4/12
- RAYEZ C : 4/12
- BELOUD I : 27 et 28/11
- GHODBANE A : 12/12 et 5/12
- RAHMOUNI Y : 19/12 et 5/12
- DEALMEIDA A : 28/11 et du 10 au 13/12 et 18 au 20/12
- VEZON J : 11 et 12/12
- POVEDA J : 11 et 12/12
- MOULKHALOUA A : 27/12 au 24/1/22
- ABDELLI S : 18 au 25/12
- FOUFA E : 18/12
- VERQUERRE M : 1/12 au 1/7/22
- ELASRI B : 4 et 5/12
- MOURGUES S : jusqu'au 2/1/22

DEMANDE D' ARBITRES

- **CHUSCLAN : matches des 4 et 11/12**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Mr Bouillet Claude

Le Secrétaire de Séance,
Mr Cabardos Jean Louis

